

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT

A l'œuvre dans le Noun pour la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vies des populations, le Gouvernement de la République du Cameroun, avec le soutien financier de la Banque Islamique de Développement (BID), a mis en place dans le Noun le Projet de Développement Rural du Mont Mbappit en abrégé PDRM. Le lancement de ce projet par le Vice – premier Ministre, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a eu lieu à Foumban en date du 31 Octobre 2006.

I - Objectifs du projet

L'objectif principal du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations du Noun par la relance de la production agricole vivrière et maraîchère, tout en assurant une gestion durable des ressources naturelles.

II – Durée de vie du Projet

La mise en œuvre du Projet de Développement Rural du Mont Mbappit durera 4 ans.

III - Composantes du Projet

Le Projet de Développement Rural du Mont Mbappit dispose de six composantes :

III-1-Développement des infrastructures

III-1-1-Aménagement des Bas fonds

Le projet aménagera et mettra à la disposition des communautés 1200ha de bas fonds dont 940 avec contrôle total de l'eau et 260 sous contrôle partiel. Cette superficie permettra d'installer 3000 exploitants agricoles modernes qui bénéficieront d'un encadrement particulier pour le développement d'une agriculture intensive susceptible d'augmenter de façon significative la production des cultures vivrières et maraîchères (maïs, arachide, haricot, riz, patate douce, tomate, carotte, etc. ...).

Les bas- fonds aménagés constitueront à l'avenir des grands bassins de production agricole où seront développées d'intenses activités économiques.

Le Département du Noun dispose en effet de 8500ha de bas fonds. Dans les limites du financement offert par la Banque Islamique de Développement, principal bailleur du dit projet, il n'a été possible de retenir que 1200ha que l'on ne pouvait, au vu des résultats attendus, saupoudrer les dans ses 9 Arrondissements qui constituent le département. Aussi, sur la base des efforts préalables consentis par les agriculteurs dans la maîtrise de l'eau au niveau des bas fonds, et du niveau d'organisation de ces derniers, cinq (5) bas fonds ont été retenus de concert avec les populations bénéficiaires, les bailleurs de fonds et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural . Il s'agit notamment de :

- Bas -fond du Mont Mbappit à cheval entre les villages de Kounja, Ngounoup et Baïgom dans les arrondissements de Koutaba et de Foubot;
- Bas- fond de Makeka dans le village de Fosset au sein de l'arrondissement de Foubot ;
- Bas -fond de Kagnam – Pondimoun à cheval entre les villages de Koupa – Kagnam et de Pondimoun dans l'arrondissement de Koutaba;
- Bas -fond de Makoutam à cheval entre les villages de Makoutam et de Manjé – Koutou dans l'arrondissement de Malantouen.
- Bas – fond de Koutoupki dans le village de Bangourain au sein de l'arrondissement de Bangourain.

Les quatre arrondissements du Noun couverts par le PDRM sont donc Foubot, Koutaba, Malantouen et Bangourain.

III-1-2- Construction des infrastructures socioéconomiques

En vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et de désenclaver à toutes fins utiles les bas – fonds qui bénéficient de son intervention, le Projet de Développement Rural du Mont Mbappit effectuera les réalisations suivantes réparties dans un Arrêté du Préfet du Noun :

- Réhabilitation de 105 Kms de pistes rurales dont 36 kms de route entre Fouban et Malantouen et 60kms de pistes d'accès aux bas fonds ;
- Construction de 10 Ecoles de trois salles de classes chacune équipées ;
- Construction de 06 Centres de Santé équipés,

- Construction de 16 forages d'eau équipés ;
- Construction 04 marchés ruraux ;
- Construction 03 cases communautaires.

III-2- Animation, sensibilisation et formation des bénéficiaires et appui à la vulgarisation agricole

Il s'agit pour cette composante de mettre sur pied une stratégie de sensibilisation, d'information et de formation de l'ensemble des acteurs impliqués dans le Projet de Développement Rural du Mont Mbappit, notamment :

- Les agriculteurs qui seront les premiers bénéficiaires du projet ;
- Les autorités administratives du Département qui représentent l'Etat et régulent les actions du Gouvernement ;
- Les autorités politiques qui jouent dans le cadre de leurs activités quotidiennes un rôle important dans la promotion de l'adhésion massive des populations aux activités de développement ;
- Les autorités techniques qui interviennent, chacun dans son domaine, dans l'accompagnement des réalisations infrastructurelles.

Il s'agit également, pour cette composante, de renforcer les capacités des leaders communautaires tant en gestion et mobilisation des ressources qu'en maintenance des infrastructures réalisées en leur faveur.

III-3-Appui en intrants et équipements agricoles

Il s'agit pour cette composante d'apporter un appui en intrants et équipements agricoles aux agriculteurs (semences sélectionnées, pesticides, engrais, matériels agricoles). Cette dotation qui est octroyée sur la base d'un contrat entre les paysans et le Projet est destinée à constituer définitivement un fond tournant de soutien à la production agricole dans les communautés des bas – fonds.

III-4- L'Unité de Gestion du Projet

L'unité de gestion du projet est une cellule restreinte constituée d'un Coordonnateur, d'un Responsable du Suivi Evaluation, d'un Agronome-Vulgarisateur, d'un Ingénieur du Génie Rural et d'un Agent Comptable sélectionnés sur appel d'offres par le Ministère

de l'Agriculture et du Développement Rural et la Banque Islamique de Développement.

III-5- Etudes et Supervision

Un Consultant International recruté sur appel d'offres par la Banque Islamique de Développement et le Gouvernement Camerounais s'investit dans la réalisation des études, du contrôle et de la supervision des travaux d'aménagement des bas-fonds et de construction des infrastructures socio-économiques.

II-6- Audits

Un auditeur Comptable et financier est également recruté pour assurer le contrôle permanent de la gestion totale du Projet durant les quatre (04) années de la vie du Projet.

III Bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires du projet sont les populations des villages riverains des bas fonds aménagés ainsi que les groupements ou associations dynamiques qui s'investissent dans le développement des productions agro-sylvo-pastorales. Une attention particulière sera portée aux groupes défavorisés et vulnérables afin qu'ils puissent être intégrés dans la dynamique (Femmes, jeunes ruraux, sous-employés au chômage, personnes de bonne volonté n'ayant pas accès aux terres fertiles, familles affectées par le VIH/SIDA ...)

IV - Financement du Projet

L'enveloppe financière du projet est de 11,63 millions de dollars soit environ 6,6 milliards de FCFA en fonction du cours du dollar. Ce financement est reparti de la manière suivante :

- 83% d'apport de la Banque Islamique de Développement sous forme de prêt ;
- 10,4% de contrepartie du Gouvernement Camerounais ;
- 6,6% de contribution des bénéficiaires.

V RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus sont :

- 1 200 ha des bas-fonds aménagés dans la zone du Mont Mbappit au profit des populations s'investissant dans l'agriculture ;

- Un référentiel technique constitué sur la base des expériences capitalisées ;
- Les capacités d'autopromotion des populations renforcées pour le développement ;
- Un développement productif durable amorcé dans les bas fonds du fait de la hausse significative de la production agricole vivrière et de rente pour l'autoconsommation ;
- Le bien être des populations amélioré grâce aux infrastructures socioéconomiques réalisées ;
- Près de 3000 exploitants agricoles installés dans les bas-fonds pour pouvoir dégager 950 000 000 Fcfa de revenus annuels.

VI – STRATEGIE D'INTERVENTION

L'approche participative est utilisée dans la mise en œuvre de l'intégralité des activités du Projet. Tous les partenaires concernés dont les bénéficiaires, les prestataires, le maître d'ouvrage et les bailleurs de fonds, prennent part au processus qui aboutira à la mise en place et à l'exploitation des diverses infrastructures. Cette démarche qui a débuté par l'identification se bouclera par la réception en passant par la réalisation.

